

# Interview de Monsieur Mustapha Darboe, directeur régional (Afrique de l'Ouest) du PAM

Nommé récemment aux fonctions de directeur régional du Programme Alimentaire Mondial, M. Moustapha Darboe a effectué une visite de quatre jours (21 au 25 septembre) en Mauritanie. Reçu en audience par le président de la République, M. Darboe a eu de fructueux entretiens avec de nombreux responsables gouvernementaux, avant de se rendre dans les wilayas du Hôdj El Gharbi et de l'Assaba. Le bureau régional du PAM, dont le siège est à Dakar (Sénégal), a en charge 19 pays africains (de l'Ouest et du Centre)

La principale image du PAM auprès du public est celle d'un pourvoyeur de vivres. Ce que l'on ignore c'est que cette mission se décline en de nombreuses facettes qui vont de la lutte contre la malnutrition à la réalisation des Objectifs du Développement pour le Millénaire, en passant par le soutien à la scolarisation. Quel est pour le PAM le lien entre ces différents axes ?

Monsieur Mustapha Darboe : Au départ, le PAM a été conçu comme une agence de développement, dont la mission était, entre autres, de contribuer à la création d'actifs durables et à la solution de problèmes de santé liés à la malnutrition. Mais le monde a connu des changements importants. En Afrique, plus particulièrement, les calamités naturelles se sont succédées, et les guerres se sont multipliées. La nécessité d'apporter aux victimes des secours en vivres est devenue de plus en plus urgente. Ce qui explique une reorientation des actions du PAM dans le sens d'une accentuation des opérations d'urgence. Aujourd'hui, près de 70% des ressources du PAM sont orientées vers l'urgence, et seulement moins de 30% sont destinées au financement d'actions de développement. L'urgence et le développement constituent les volets fondamentaux de la mission du PAM, et l'agence a le souci de maintenir un lien étroit entre les deux. L'objectif fondamental du PAM est de contribuer à la résolution de la question de la faim, en réagissant aux aléas conjoncturels et en initiant, sur le terrain, des actions pour le moyen et le long termes, afin d'aider les pays à atteindre les Objectifs du Développement pour le Millénaire. En résumé, il s'agit pour le PAM d'œuvrer, à la fois, pour résoudre les difficultés temporaires et pour asseoir des solutions pérennes.

Vous êtes directeur régional du PAM

pour l'Afrique de l'Ouest, en charge de dix-neuf pays. Les questions de sécurité alimentaire telles qu'elles se posent dans ces pays présentent-elles des points communs ou des similitudes permettant d'envisager des stratégies ou des approches globales ?

Il s'agit de pays dont le développement est fortement contrarié par de nombreuses difficultés, et qui souffrent, en particulier, d'un déficit de production agricole qui les oblige à importer une grande partie des céréales dont ils ont besoin. Mais évidemment les réalités sont différentes d'un pays à un autre. Certains sont très stables, politiquement, mais subissent des calamités naturelles ; d'autres n'ont pas de sols très fertiles, ce qui limite leur production ; d'autres enfin - comme le Libéria, la Sierra Leone, la Côte d'Ivoire ou la Guinée - sont en proie à des conflits violents, ou en subissent les effets. La paix est revenue en Sierra Leone, et nous apportons notre appui au gouvernement dans la mise en œuvre d'une politique de développement durable. Le Libéria est dans une phase de stabilisation, grâce à l'action des forces de paix des Nations Unies et de la CEDEAO. Le PAM y est engagé dans le processus de réinstallation des réfugiés et de réinsertion des anciens rebelles. Notre objectif est de créer des conditions de vie normale pour les populations dont l'existence a connu des bouleversements du fait de la guerre. En Côte d'Ivoire, la situation est encore incertaine ; le dialogue entre les différentes parties est en cours, mais on ne peut pas encore parler de paix. Dans les zones du pays restées stables, le PAM poursuit sa mission en faveur des cantines scolaires et de mise en œuvre d'actions de développement. Notre souci est que ces zones restent stables et que les populations aient les moyens d'améliorer leurs conditions de vie. Il y a également le cas du Tchad. Un pays où il n'y a pas de guerre mais, mais, qui, à cause du conflit au Darfour, connaît un afflux massif de réfugiés venus du Soudan. Près de 200 000 Soudanais se sont réfugiés dans l'est du Tchad. Le PAM et d'autres organismes se sont mobilisés afin de mettre à la disposition de cette population les secours nécessaires. Il y a donc des problèmes de sécurité alimentaire dans toute l'Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale, mais les causes en sont souvent différentes, d'un pays à l'autre, et les approches pour les résoudre également.

Ces dernières années, vous avez été

représentant du PAM au Burundi, un pays ravagé par un conflit violent. En quoi cette expérience peut-elle vous aider dans vos nouvelles fonctions ?

Mes responsabilités dans la région des Grands Lacs, au Burundi en particulier, m'ont permis d'acquies une certaine expérience du travail dans les zones de conflit qui pourra, je crois, m'être utile dans des situations comme celle du Libéria ou de la Côte d'Ivoire. J'ai eu la chance de participer au processus de négociation entre les parties en conflit au Burundi, et peut-être, pourrai-je réinvestir cette expérience dans ma nouvelle mission.

Le PAM intervient en Mauritanie depuis le milieu des années 60. Quelles ont été les évolutions les plus marquantes dans le développement de ces actions ?

La mission première du PAM en Mauritanie est de participer au développement du pays. Les premier contrat-programme et programme de pays ont été élaborés dans cette perspective. Nos interventions étaient donc focalisées sur l'axe développement. À partir des années 70-80, la grande sécheresse qui a frappé le Sahel nous a obligé à revoir nos priorités, et nous avons engagé les premières opérations d'urgence dans le pays. La persistance de la sécheresse et les déficits pluviométriques fréquents ont rendu nécessaire le maintien de ces opérations. En 2003, du fait de la gravité de la situation alimentaire, le PAM a mis en œuvre un programme d'urgence (47 000 tonnes de vivres, équivalent à 27 millions de dollars) qui a bénéficié à près de 420 000 personnes. Cet apport s'ajoutait aux actions du programme de pays 2003-2008 dont le volume global en vivres est de 60 000 tonnes (soit 30 millions de dollars).

Votre visite s'inscrit dans la perspective de l'examen par le conseil d'administration du PAM du projet IPSR (Intervention prolongée de secours et de redressement). Quelles raisons ont conduit à l'élaboration de ce programme et quelles en sont les principales caractéristiques ?

Même lorsque une saison des pluies a été relativement bonne, comme ce fut le cas en 2003, l'accumulation des déficits pluviométriques des années précédentes entraîne une baisse sensible de la production agricole et accentue la précarité de la situation des groupes vulnérables. Le programme d'urgence exécuté en 2003 répondait donc à des impératifs à court terme. L'intervention prolongée de secours et de redressement a pour objectif de résoudre les difficultés vécues par les populations vulnérables à travers la mise en œuvre conjointe de deux approches : mettre à la disposition des bénéficiaires des stocks de vivres suffisants - en particulier, fournir aux enfants et aux femmes allaitant les compléments nutritionnels nécessaires - et dans le même temps, faciliter la création d'actifs productifs (dignes, barrages, puits, etc.) susceptibles de les faire accéder à l'autosuffisance alimentaire. La caractéristique

principale de l'IPSR réside dans la combinaison de ces deux éléments. Le premier objectif de ma mission était de me familiariser avec nos actions en Mauritanie, et d'appréhender de plus près les réalités qui justifient l'intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR) en me rendant sur le terrain, et en discutant avec tous les acteurs concernés : le gouvernement, les autorités régionales, les donateurs, les agences du système des Nations Unies, les ONG, etc., ainsi qu'avec les représentants des populations bénéficiaires. Mes différents interlocuteurs sont unanimes sur la nécessité et sur l'utilité de ce projet dans la lutte contre la vulnérabilité, et je suis convaincu qu'avec la participation de tous les acteurs, l'IPSR fera œuvre utile.

Plusieurs pays de la région, parmi lesquels la Mauritanie, font face à un péril acridien de grande ampleur, et vous venez de visiter deux des wilayas du pays parmi les plus touchées par l'invasion des criquets. Quelle est votre appréciation de la situation, et quelle est (ou quelle pourrait être) la réaction du PAM face aux conséquences prévisibles de ce fléau ?

La situation est grave ! Les criquets ont détruit des surfaces importantes de cultures vivrières. C'est là un fait que j'ai pu constater de mes propres yeux, dans le Hôdj El Gharbi et dans l'Assaba. En Mauritanie, le péril acridien est une réalité observable depuis le mois d'avril. L'équipe de gestion des catastrophes du système des Nations Unies a été réactivée, sous la présidence du PAM, et élargie à l'ensemble des intervenants dans le domaine de la sécurité alimentaire : gouvernement, pays donateurs et ONG. Le comité se réunit une fois par semaine afin d'examiner la situation sur le front acridien. Le PAM, pour sa part, a élaboré un plan d'action, qu'il révisé régulièrement, afin d'être prêt à toute éventualité. Parallèlement, au niveau de l'Afrique de l'Ouest, le bureau régional du PAM, la FAO, le CILSS, et les pays touchés dans des proportions significatives par l'invasion acridienne vont procéder, au cours du mois d'octobre, à une évaluation des dégâts. La réponse du PAM sera fonction des conclusions de cette évaluation.

Les responsables des trois sous-bureaux du PAM en Mauritanie sont tous des Africains. C'est un simple hasard ou le résultat d'une stratégie d'africanisation de la mise en œuvre des actions relatives à la sécurité alimentaire ?

C'est un pur hasard, qui n'a rien à voir avec une quelconque africanisation. Le PAM, comme toute agence des Nations Unies, respecte les principes et les règles de recrutement de ses fonctionnaires. La sélection des VNU (volontaires des Nations Unies), puisque c'est d'eux qu'il s'agit, se fonde uniquement sur la compétence des candidats, et ne tient nullement compte de leur origine nationale ou continentale. J'en veux pour preuve le fait que sur les trois VNU sélectionnés l'an passé, un seul était africain.

contacts

R  
M  
B

JC

MU

T  
M'

AL  
MO

MF